

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 17/347 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE HABILITANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF OU SON MANDATAIRE A PARTICIPER A LA VENTE AUX ENCHERES DE LA COLLECTION *CORSICA - MEDITERRANEE*

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2017

L'An deux mille dix-sept et le vingt-six octobre, l'Assemblée de Corse, convoquée le onze octobre, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ARMANET Guy, BENEDETTI François, CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, CESARI Marcel, CHAUBON Pierre, COMBETTE Christelle, FAGNI Muriel, FILIPPI Marie-Xavière, GUIDICELLI Lauda, GUISEPPI Julie, LACOMBE Xavier, LEONETTI Paul, LUCIANI Antonia, MARIOTTI Marie-Thérèse, MURATI-CHINESI Karine, NIVAGGIONI Nadine, OTTAVI Antoine, POLI Laura Maria, PONZEVERA Juliette, PROSPERI Rosa, SIMEONI Marie, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TOMASI Petr'Antone

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. BERNARDI François à Mme CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène
M. BIANCUCCI Jean à Mme NIVAGGIONI Nadine
Mme CASALTA Mattea à Mme FAGNI Muriel
Mme GRIMALDI Stéphanie à Mme MURATI-CHINESI Karine
Mme NADIZI Françoise à Mme FILIPPI Marie-Xavière
M. PARIGI Paulu Santu à M. CESARI Marcel
M. PUCCI Joseph à M. ARMANET Guy
M. de ROCCA SERRA Camille à Mme COMBETTE Christelle
M. ROSSI José à M. LACOMBE Xavier
M. SANTINI Ange à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
Mme SANTUCCI Anne-Laure à Mme PONZEVERA Juliette
M. VANNI Hyacinthe à Mme GUIDICELLI Lauda

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BARTOLI Paul-Marie, BUCCHINI Dominique, CANIONI Christophe, COLOMBANI Paul-André, CORDOLIANI René, GIACOBBI Paul, GUIDICELLI Maria, MONDOLONI Jean-Martin, OLIVESI Marie-Thérèse, ORSONI Delphine, RISTERUCCI Josette, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, TATTI François, TOMA Jean.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,

SUR rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

APPROUVE le rapport du Président du Conseil exécutif relatif à la vente aux enchères de la collection *Corsica - Méditerranée* du 31 octobre 2017 à Marseille, à la Maison Leclere.

ARTICLE 2 :

DECIDE d'habiliter le Président du Conseil exécutif ou son mandataire *ad hoc* désigné par lui, à savoir M. François Viangalli, Conseiller en son Cabinet, à participer à la vente pour acquérir, sur les fonds dont dispose à cette fin la Direction du patrimoine, une partie de la collection.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 26 octobre 2017

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE****OBJET : Vente aux enchères publiques de la collection *Corsica - Méditerranée***

Une vente aux enchères publiques se tiendra le 31 octobre 2017 à Marseille, à la Maison Leclere. Parmi les lots mis à l'encan figurent des pièces relevant du patrimoine historique de la Corse, notamment des lettres manuscrites de Pasquale Paoli, ainsi que des livres anciens de valeur, tels qu'un exemplaire du *Disinganno intorno alla guerra di Corsica* (1736).

Il serait regrettable que des pièces présentant une valeur historique, culturelle et symbolique forte pour l'histoire de la Corse et pour la Collectivité territoriale soient dispersées.

C'est pourquoi je vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillers territoriaux, de m'autoriser à participer à cette vente, directement ou par l'envoi d'un représentant *ad hoc*, et à enchérir dans la limite des crédits dont dispose à cette fin la Direction du patrimoine de la Collectivité.

Je vous propose également de m'habiliter à intervenir, le cas échéant, auprès de l'Etat, pour qu'il exerce pour notre compte le droit de préemption.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.